



Rapport d'activité

2008

Sommaire

Profil	01
Message du Président	02
Comité de direction	04
Chiffres clés	05
Nouveaux projets	06
Nos activités	10
VINCI Autoroutes	12
VINCI Park	20
VINCI Airports	24
Autres infrastructures	26
Un groupe responsable	28
Les concessions de VINCI	32

Message du Président

Xavier Huillard

Président-directeur général
de VINCI Concessions



2008 a apporté la démonstration de la solidité de notre modèle.

Malgré un environnement économique difficile, VINCI Concessions a fait progresser ses recettes ainsi que ses marges opérationnelles grâce aux efforts continus d'amélioration de la productivité, en particulier sur les autoroutes. La croissance de la capacité d'autofinancement a permis de consacrer 1,2 milliard d'euros à des investissements de capacité dans nos concessions, tout en maîtrisant notre endettement – nos ratios se situant au-dessous

» Intégrant les savoir-faire de concessionnaire, d'investisseur, de constructeur, d'exploitant et d'opérateur de services, VINCI Concessions est pleinement en phase avec les tendances lourdes de ses marchés.

des pratiques de la plupart de nos concurrents.

En termes de développement, l'année a été marquée par des succès significatifs, avec de nouveaux projets en PPP répartis de manière équilibrée entre la France et l'international, mais aussi entre infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et équipements publics.

Nous avons pu boucler au second semestre 2008, en dépit de la crise financière, 3,8 milliards d'euros de financements sécurisés pour nos nouvelles concessions.

Dans un contexte économique difficile, VINCI Concessions cherchera à consolider ses positions en 2009. Outre la mise en exploitation des nouvelles concessions et la finalisation des contrats récemment signés, l'aboutissement de projets actuellement en phase de négociation contribuera à soutenir l'activité. Celle-ci sera soutenue plus généralement par les plans publics de relance économique, axés principalement sur les infrastructures, et par l'implication accrue des États et des collectivités dans le financement des projets.

Le développement de nouvelles affaires – sous la forme de PPP, de concessions mais aussi de contrats de services, moins consommateurs de capitaux – ira de pair avec des efforts accrus pour optimiser la performance opérationnelle des infrastructures gérées par notre Groupe, à la fois par la recherche de nouveaux gains de productivité et par l'intensification des actions de marketing et de services susceptibles de soutenir la fréquentation. Les synergies entre les réseaux de VINCI Autoroutes seront un accélérateur dans cette voie. La rénovation du modèle économique de VINCI Park, qui produira pleinement ses effets en 2009, va dans le même sens.

VINCI Concessions développera aussi son activité en approfondissant ses filières de métiers. Ses compétences de premier exploitant routier privé au monde ont vocation à s'exercer au-delà de ses contrats de concession, en France et à l'international. Ses solutions innovantes dans des domaines tels que les systèmes de péage complexes ou les services de mobilité urbaine nourriront de nouvelles offres répondant aux attentes des collectivités et des clients finaux. Son savoir-faire en montage de projets et en ingénierie juridique et financière peut aussi devenir source de création de valeur à part entière.

À long terme, les perspectives de VINCI Concessions s'inscrivent dans un environnement de marché très favorable, caractérisé par l'urbanisation croissante des territoires et la montée en puissance des questions de mobilité et des préoccupations environnementales, qui génèrent des besoins considérables en création ou remise à niveau d'infrastructures de transport et d'équipements publics. Dans le même temps, l'urgence des projets, leur complexité croissante, la nécessité d'appréhender les équipements sur l'ensemble de leur cycle de vie et la culture de « l'utilisateur-payeur » se conjugueront pour accélérer le développement des partenariats public-privé. Intégrant les savoir-faire de concessionnaire, d'investisseur, de constructeur, d'exploitant et d'opérateur de services, VINCI Concessions est pleinement en phase avec ces tendances lourdes. Appuyé sur des fondamentaux solides et sur un modèle résilient, notre Groupe fiabilisera demain ses performances comme il a su le faire durant une décennie de croissance vertueuse.

Comité de direction

De gauche à droite :

Xavier Huillard

Président-directeur
général de VINCI
Concessions



Henri Stoff

Directeur général délégué
de VINCI Concessions

Louis-Roch Burgard

Directeur général délégué
de VINCI Concessions

Pierre Coppey

Président-directeur
général de Cofiroute
et d'Arcour



Pierre Anjolas

Directeur général
d'Autoroutes du Sud
de la France (ASF)

**Philippe-Emmanuel
Daussy**

Président-directeur
général d'Escota

Denis Grand

Président-directeur
général de VINCI Park



**Christophe
Pélissier du Rausas**

Directeur délégué
Europe du sud-est

Antoine Brésolin

Directeur de l'asset
management
de VINCI Concessions

Fadi Selwan

Directeur
du développement
de VINCI Concessions



Pierre Duprat

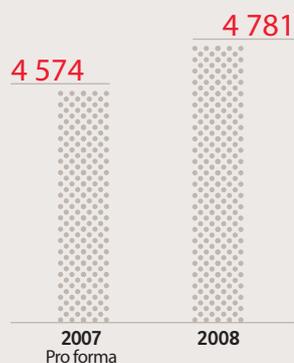
Directeur du marketing
et de la communication
de VINCI Concessions

Erik Leleu

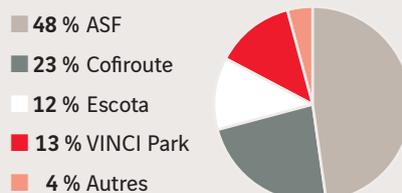
Directeur des ressources
humaines de VINCI
Concessions

Chiffres clés au 31 décembre 2008

Chiffre d'affaires * (en millions d'euros)



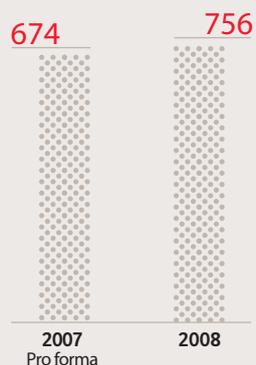
Répartition du chiffre d'affaires * par société



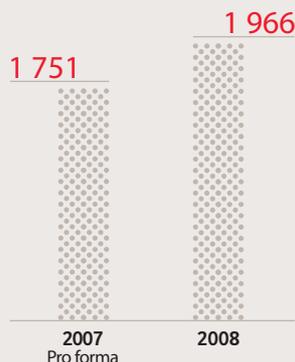
Répartition du chiffre d'affaires * par zone géographique



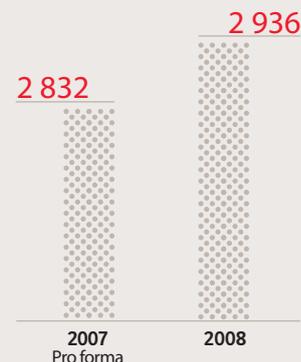
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)



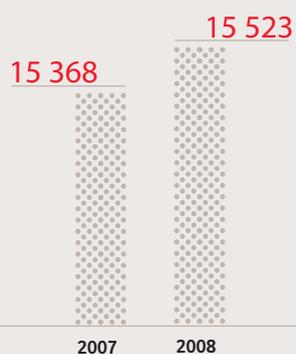
Résultat opérationnel sur activité (en millions d'euros)



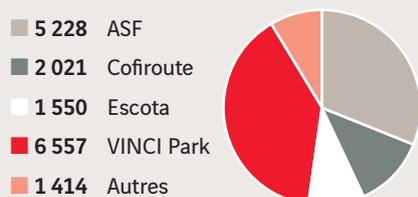
Capacité d'autofinancement (en millions d'euros, avant impôt et coût de l'endettement)



Endettement financier net ** (en millions d'euros)



Répartition des salariés par société



Répartition des salariés par zone géographique



Chiffres consolidés VINCI.

Pro forma : après application de l'interprétation IFRIC 12 – traitement comptable des contrats de concession.

* Hors chiffre d'affaires pour la construction de nouvelles infrastructures (en application de l'IFRIC 12).

** Hors holdings.

Nouveaux projets

2008 a été une année record pour le développement de VINCI Concessions, qu'il s'agisse de nouveaux contrats signés dans l'année, de projets dont le bouclage financier a permis le démarrage effectif, ou encore de PPP pour lesquels le Groupe a été déclaré concessionnaire pressenti.

Projets en phase de réalisation

France

Stade du Mans

La Ville du Mans et Le Mans Stadium (LMS), filiale de VINCI Concessions, ont signé le 27 juin 2008 le contrat de concession du futur stade MMArena, premier stade français baptisé du nom d'une entreprise (*naming*). D'une durée de 35 ans, le contrat porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un stade de 25 000 places. La rémunération de la société concessionnaire sera basée sur les recettes commerciales tirées des événements organisés – matchs de football, événements sportifs, concerts, conventions d'entreprise... En tant que club résident, l'équipe de football du Mans Union Club (MUC 72) sera l'utilisateur principal et s'acquittera d'une redevance comprenant une part fixe et une part variable selon la fréquentation. Le montage financier a été conclu le 8 octobre 2008. Les travaux, réalisés par VINCI Construction France et Eurovia, dureront 26 mois. L'ouverture est prévue pour la saison de football 2010-2011.

Tunnel du Prado-Sud

La société concessionnaire détenue par VINCI Concessions (58,5 %), mandataire, et Eiffage (41,5 %) a signé le 8 février 2008 le contrat de concession du tunnel Prado-Sud à Marseille, pour un montant de 189 millions d'euros. Dans le cadre d'une délégation de service public de 46 ans, il s'agit de construire puis d'exploiter un tunnel en tranchée couverte de 1 500 m à deux fois deux voies superposées, réservé aux véhicules légers et prolongeant l'actuel tunnel du Prado Carénage (lire page 26). Le montage financier a été conclu le 2 octobre. Les travaux sont réalisés en groupement par des entreprises de VINCI Construction France et d'Eiffage Travaux Publics. La mise en service est prévue au printemps 2013.



Le stade MMArena, au Mans, comptera 25 000 places et ouvrira pour la saison de football 2010-2011.

Liaison ferroviaire gare-aéroport RhônExpress, Lyon

Attribuée pour une durée de 30 ans à un groupement piloté par VINCI Concessions et comprenant notamment la Caisse des dépôts et consignations, RhônExpress est une liaison express qui reliera la gare de Lyon - Part-Dieu à l'aéroport Saint-Exupéry en 25 minutes. Interconnecté au réseau de transport public de l'agglomération lyonnaise (métro, gares TGV), RhônExpress fonctionnera 365 jours par an, à une fréquence moyenne d'une rame toutes les 15 minutes. Signé en 2007, le contrat porte sur la conception, le financement, la construction et l'exploitation de la future ligne ; il représente un investissement total de 110 millions d'euros. VINCI Construction et Eurovia réalisent les travaux d'infrastructures, y compris la pose des voies. VINCI Energies participe aux travaux d'équipements électriques. L'exploitation ferroviaire sera assurée par Veolia Transport, partenaire du groupement. Les premières rames ouvertes au public rouleront le 1^{er} août 2010.

Aéroports

Outre le contrat d'exploitation de l'aéroport de Clermont-Ferrand - Auvergne, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2008, VINCI Airports a obtenu dans l'année le renouvellement pour 14,5 ans de la délégation de service public concernant l'aéroport de Grenoble - Isère, ainsi que le nouveau contrat d'exploitation de l'aéroport de Quimper-Cornouaille (voir page 25).

Belgique

Liaison ferroviaire Liefkenshoek

Le consortium Locorail, constitué de VINCI Concessions (25 %), CFE, filiale de VINCI Construction (25 %), et BAM PPP (50 %), s'est vu attribuer par Infrabel, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, le contrat de la liaison ferroviaire Liefkenshoek, sous le port d'Anvers. D'un montant total de 841 millions d'euros et d'une durée de 42 ans, le contrat porte sur la conception, le financement, la construction et la maintenance d'une ligne de 16,2 km en double voie. Cette liaison supplémentaire entre les deux rives de l'Escaut, dont un tunnel foré, contribuera à fluidifier l'intense trafic de marchandises dans le port d'Anvers. Après conclusion du financement, les travaux ont débuté fin 2008 et s'achèveront mi-2013. Le groupement constructeur est composé de VINCI Construction Grands Projets (25 %), MBG, filiale de CFE (25 %) et de deux filiales de Royal BAM.

Pays-Bas

Coentunnel d'Amsterdam

Le groupement composé de VINCI Concessions, CFE et sa filiale Dredging International (VINCI Construction), Dura Vermeer, Arcadis, Besix et TBI a signé le 22 avril 2008 un contrat de 30 ans pour concevoir, construire et exploiter, à Amsterdam, un tunnel routier immergé de 600 m de long, qui assurera le lien entre le centre-ville et le nord de l'agglomération. Le projet, d'un montant de plus de 500 millions d'euros, inclut la rénovation d'un tunnel

existant. La rémunération du groupement est assurée par des loyers payés par le concédant (le ministère de l'Eau et des Travaux publics hollandais), variant en fonction de la disponibilité réelle de l'ouvrage. Les travaux, d'une durée de 5 ans, seront réalisés notamment par VINCI Construction Grands Projets, CFE et sa filiale DEME.

Grèce

Autoroute Athènes-Tsakona

Olympia Odos, société concessionnaire menée par VINCI Concessions (36 %), associé à l'allemand Hochtief PPP Solutions et aux deux premières entreprises de construction grecques, a conclu le 7 août 2008, auprès d'un consortium de dix-neuf banques, le montage financier du contrat de concession de l'autoroute grecque Athènes-Tsakona, pour un montant de 1,6 milliard d'euros, entraînant l'entrée en vigueur simultanée du contrat. Il s'agit de la plus importante concession jamais remportée par VINCI à l'international. Elle porte sur le financement, la construction, la rénovation, l'exploitation et la maintenance, pendant 30 ans, des 365 km d'autoroute à péage reliant Athènes à Tsakona, dans le sud-ouest du Péloponnèse, via Corinthe et Patras, soit 82 km d'autoroute existante, 120 km à rénover et à élargir, et 163 km à construire intégralement, en 6 ans. Le chantier inclut la réalisation de 19 km de tunnels, de plus de 400 ouvrages d'art (à construire ou reprendre) et d'une vingtaine de nouveaux échangeurs. Les travaux seront réalisés par un groupement comprenant notamment VINCI Construction Grands Projets, associé à ses partenaires allemand et grecs.

À Lyon, la liaison ferroviaire RhônExpress reliera en 25 minutes la gare ferroviaire Lyon - Part-Dieu à l'aéroport Saint-Exupéry, à partir d'août 2010.



Autoroute Maliakos-Kleidi

Avec les mêmes partenaires, auxquels s'ajoute une troisième entreprise grecque, VINCI participe à hauteur de 13,75 % à la société Aegean Motorway, concessionnaire de 230 km d'autoroute sur l'axe Athènes-Thessalonique, pour une période de 30 ans. Le montage financier, impliquant une dizaine de banques européennes pour un montant de dette d'environ 600 millions d'euros, a été finalisé le 5 mars 2008, entraînant l'entrée en vigueur simultanée du contrat. Les travaux, auxquels participe VINCI Construction Grands Projets, comprennent une remise à niveau de l'autoroute existante et la construction de sections nouvelles comportant notamment trois tunnels bitubes (de 1,8 km, 3 km et 6 km).

Projets en phase de négociation

Allemagne

Autoroute A5 Malsch-Offenburg

En février 2009, le groupement piloté par VINCI Concessions a été désigné concessionnaire d'une section de 60 km de l'autoroute A5, entre Malsch et Offenburg, dans le Sud-Ouest du pays. Le projet, d'une valeur estimée à 600 millions d'euros, porte sur la rénovation de l'autoroute existante (dont 41,5 km à élargir à 2 x 3 voies) et son exploitation pendant une durée de 30 ans. La rémunération du concessionnaire sera calculée en fonction du

trafic de poids lourds de plus de 12 tonnes – les péages étant collectés *via* le système satellitaire Toll Collect. Le bouclage financier de ce projet est en cours ; les travaux seront confiés à un groupement piloté par Eurovia. Ce contrat est l'un des quatre projets pilotes lancés par l'État allemand dans le cadre de la première phase du programme A-Modell et le second remporté par VINCI après l'A4 Gotha-Eisenach.

Slovaquie

Voie express R1

Le 16 décembre 2008, le consortium formé de VINCI Concessions (mandataire) et du fonds d'investissement AA Highway a été désigné, par le ministère slovaque en charge des transports, attributaire pressenti d'un contrat de 30 ans portant sur le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une voie express totalisant 52 km (R1). Située à l'est de Bratislava, cette nouvelle infrastructure à 2 x 2 voies doit relier les villes de Nitra et Tekovské Nemce et contourner la ville de Banská Bystrica.

France

CDG Express

Le groupement associant VINCI Concessions, AXA, la Caisse des dépôts et consignations et Keolis était fin 2008 en négociation exclusive avec l'État français dans le cadre du processus d'attribution du projet CDG Express. Cette concession ferroviaire de 60 ans doit permettre de relier sans arrêt en 20 minutes l'aéroport Roissy – Charles de Gaulle et le centre de Paris.

En Grèce, l'année 2008 a vu l'entrée en vigueur de deux importants contrats, concernant les concessions autoroutières Athènes-Tsakona (365 km) et Maliakos-Kleidi (230 km).



Système de communication ferroviaire GSM-R

En février 2009, Réseau Ferré de France (RFF) a désigné comme titulaire pressenti le consortium composé de VINCI, TDF, SFR et AXA pour construire et exploiter un système de communication ferroviaire sous la forme d'un partenariat public/privé de 15 ans. Remplaçant l'actuelle technologie analogique, le nouveau réseau numérique à la norme GSM-R (Global System for Mobiles-Railways) équipera 14 000 km de voies afin de permettre aux équipes ferroviaires au sol de communiquer avec tous les trains, même ceux roulant jusqu'à 500 km/h. Le PPP porte sur la conception, la construction, le déploiement, l'exploitation, la maintenance et le financement de ce réseau. Le démarrage du projet est prévu en juillet 2010.

Russie

Autoroute Moscou – Saint-Petersbourg

Le 30 octobre 2008, le ministère des Transports russe a retenu North West Concession Company (NWCC), société créée par VINCI Concessions et son partenaire russe N-Trans, pour entamer des négociations exclusives en vue de la conclusion du contrat de concession de la première section, de 43 km, de l'autoroute à péage Moscou – Saint-Petersbourg. Le tracé passe par Cheremetievo, le principal aéroport de Moscou, et permettra de décongestionner l'autoroute gratuite qui y mène aujourd'hui.

Belgique

Bouclage du périphérique d'Anvers

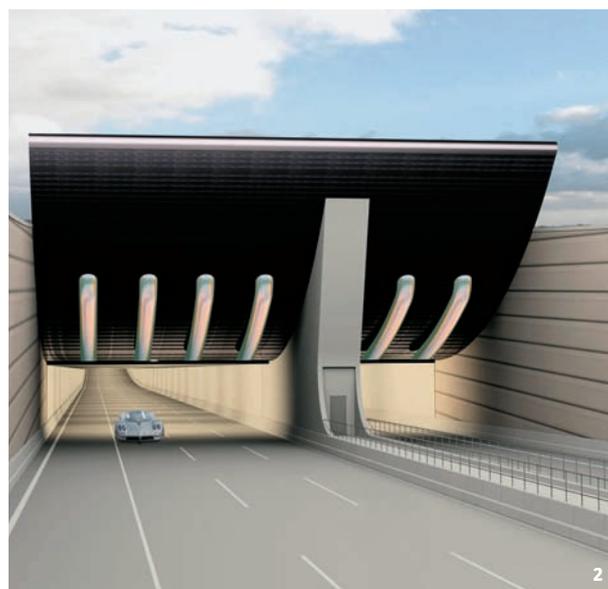
Un groupement piloté par VINCI Concessions et incluant CFE (filiale de VINCI Construction) était toujours fin 2008 attributaire pressenti du projet de bouclage du périphérique d'Anvers. Ce PPP, d'une durée de 39 ans, porte sur la conception, le financement, la construction et la maintenance de 30 km d'infrastructure autoroutière (de 2 x 2 à 2 x 6 voies). Les travaux incluent la réalisation d'un tunnel immergé sous l'Escaut, long de 2 km, d'un pont à haubans à double étage de 1,2 km de longueur, de quatre échangeurs et d'une gare de péage.

Chypre

Autoroute Paphos-Polis

Le groupement formé de VINCI Concessions (40 %), J&P (mandataire, 45 %) et Cybarco (15 %) était toujours fin 2008 en négociation exclusive pour finalisation du contrat d'une autoroute de 31 km reliant Paphos à Polis, sur la côte ouest de Chypre. D'une durée de 30 ans, ce PPP porte sur un montant total de 470 millions d'euros, dont 300 millions d'investissement et 170 millions de prestations de services d'exploitation. La rémunération du concessionnaire sera calculée en fonction de la disponibilité des voies de circulation et selon des critères de performance. Les travaux seront réalisés par un groupement formé par J&P (60 %), VINCI Construction Grands Projets (20 %) et Cybarco (20 %). Ils représentent un montant de 275 millions d'euros et comprennent notamment la construction de neuf viaducs et de trois tunnels.

Fin 2008, VINCI Concessions était également en compétition dans le cadre d'une vingtaine d'autres projets pour la réalisation d'infrastructures de transport et d'équipements publics en France et en Europe.



1 Les deux contrats remportés récemment en Allemagne (A4 Gotha-Eisenach en 2007 ; A5 Malsch-Offenburg en 2008) font de VINCI le numéro 1 des concessions autoroutières dans ce pays.

2 À Amsterdam, le Coentunnel est un ouvrage routier immergé de 600 m qui assurera le lien entre le centre-ville et le nord de l'agglomération.

Nos activités



VINCI Autoroutes	12
VINCI Park	20
VINCI Airports	24
Autres infrastructures	26



VINCI Autoroutes



Premier opérateur autoroutier européen, VINCI Autoroutes regroupe en France les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota et Arcour, dont les réseaux totalisent 4 374 km. La politique de synergies entre ces réseaux est génératrice de nouveaux services à la clientèle et d'enrichissement des expertises du Groupe.

» 1,1

milliard d'euros

investis en 2008 dans la construction de nouvelles sections et la modernisation du réseau en service.

Les concessions autoroutières de VINCI en France



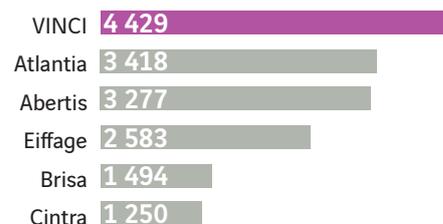
L'intensification des synergies entre ASF, Cofiroute et Escota a conduit au lancement de plusieurs projets qui concrétisent la mise en place d'une politique commerciale commune aux différents réseaux. Un travail de fond a ainsi été engagé pour élaborer une charte d'engagements de services à l'échelle de VINCI Autoroutes en France, dans les domaines de l'information, de la sécurité, de la fluidité du trafic et de la protection de l'environnement. Par ailleurs, une société commune sera créée en 2009 pour gérer la clientèle nationale des abonnés au télépéage (véhicules légers) et assurer les émissions de badges correspondants. Une démarche similaire est en cours dans le domaine de l'information trafic, afin d'accompagner le développement des nouvelles technologies numériques et d'alimenter, à partir d'une même agence, les médias et outils des différents réseaux : radios autoroutières, panneaux à messages variables, Internet, information embarquée, etc.

Systèmes de péage et services à la mobilité

La mutualisation des expertises s'applique également aux systèmes de péage, avec le lancement en 2008/2009 des premières expérimentations de péage rapide (sans arrêt mais avec barrière automatique) et de péage « flux libre » (aucune barrière) sur les réseaux de VINCI Autoroutes en France. L'expertise du Groupe dans les systèmes de péage complexes (satellitaire, modulation tarifaire, etc.), acquise notamment en Allemagne et aux États-Unis, sera aussi un atout pour développer de nouvelles offres dans ce domaine, dans un contexte global d'extension du principe du péage (éco-taxe poids lourds sur les réseaux routiers nationaux, développement des péages urbains).

Plus généralement, les synergies au sein de VINCI Autoroutes et avec les autres entités de VINCI Concessions favoriseront l'émergence de nouveaux services à la mobilité, notamment dans les grandes agglomérations situées aux intersections des réseaux de VINCI Autoroutes en France. VINCI Autoroutes a également vocation, grâce à son irrigation fine des territoires, à mettre en œuvre ses compétences de gestionnaire d'infrastructures routières auprès des collectivités locales desservies par ses réseaux, au-delà du périmètre actuel de ses contrats de concession.

Réseaux autoroutiers concédés en Europe* (en km)



* Réseaux concédés en Europe dans lesquels les sociétés ont une participation majoritaire.

Autoroutes du Sud de la France

Premier concessionnaire autoroutier français, couvrant la partie sud du territoire national, Autoroutes du Sud de la France (ASF) exploite un réseau de 2 633 km en service, auxquels s'ajoutent 81 km en projet ou en construction. En 2008, ASF a réalisé 263 millions d'euros d'investissements dans le cadre de son contrat de plan 2007-2011. Son réseau accueille 1 million de clients chaque jour et compte plus de 400 000 abonnés au télépéage.

Le chiffre d'affaires d'ASF* a progressé en 2008 de 3,1 % à 2 304 millions d'euros, en dépit de la décroissance du trafic liée à la récession économique (-1,4 % à réseau stable, -1,1 % à réseau évolutif). Sur la durée de son contrat de plan 2007-2011, ASF investira près de 2,6 milliards d'euros** dans son infrastructure, qu'il s'agisse de la construction de sections nouvelles ou de la modernisation de sections existantes.

Achèvement de deux grands axes, début du chantier de l'A89 vers Lyon

Étape majeure du programme de construction d'ASF, l'année 2008 a été marquée par l'achèvement, dans les délais prévus, de deux grands axes : d'une part, l'A89, avec la mise en service en janvier de la section Thenon-Terrasson (18 km), qui établit la continuité sur 324 km de l'autoroute Bordeaux - Clermont-Ferrand ; d'autre part, l'A87, avec l'inauguration en juillet du contournement sud de La Roche-sur-Yon (16 km), qui permet désormais de relier Paris aux Sables-d'Olonne par un itinéraire continu à 2 x 2 voies.

L'année a vu par ailleurs le démarrage des travaux de la section Balbigny - La Tour-de-Salvagny (53 km), qui prolongera l'A89 vers Lyon. Cet important chantier, qui a reçu en 2008 la certification environnementale ISO 14001, fait l'objet d'une concertation approfondie avec les associations de protection de l'environnement, qui interviennent notamment dans la formation des équipes de travaux. ASF a lancé aussi en fin d'année le chantier d'aménagement de l'A63 sur 40 km, entre Ondres dans les Landes et Biriattou à la frontière franco-espagnole ; outre l'élargissement à 2 x 3 voies, les travaux incluent la modernisation de la section sur le plan environnemental : traitement des eaux, biodiversité, protections acoustiques.

Forte progression du télépéage

2008 a été une année de forte progression en matière de télépéage. Le déploiement généralisé du nouveau télépéage pour poids lourds (TIS-PL), qui s'est substitué intégralement au second trimestre à l'ancien système d'abonnement avec carte magnétique Caplis, a permis de doubler le nombre d'abonnés au télépéage poids lourds - la proportion de transactions PL réalisées par télépéage atteignant 71 %. Le télépéage véhicules légers a connu également une nette progression : près de 100 000 badges ont été vendus dans l'année, et le nombre de transactions a augmenté de 10 %.



1



2



3

1 Via sa filiale Openly, ASF exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public de 8 ans, incluant la réalisation de travaux de gros entretien et de renouvellement.

2 Régulation des vitesses sur l'A9 : les prescriptions s'ajustent à la densité du trafic.

3 Radio Trafic FM a conforté en 2008 sa position de radio leader dans sa zone de diffusion.

* Hors chiffre d'affaires construction (IFRIC 12).

** Euros 2006 constants.



ASF accompagne l'évolution de ses métiers

Près d'un salarié d'ASF sur deux travaille dans les métiers du péage. Une convention d'entreprise entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 permet de mieux accompagner le développement de l'automatisation et la mutation des métiers de cette filière. Ainsi, le métier de receveur en cabine a évolué vers un métier de technicien péage intégrant des fonctions de maintenance des équipements et de relation client. La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), mise en place elle aussi dans le cadre d'un accord d'entreprise, permet d'anticiper les évolutions stratégiques et leurs effets sur l'emploi, favorise les passerelles entre métiers et l'organisation des parcours de formation correspondants.



Achevant la construction de l'A87, la mise en service du contournement sud de La Roche-sur-Yon (16 km) permet désormais de relier Paris au Sables-d'Olonne par un itinéraire continu à 2 x 2 voies.

Le déploiement de la nouvelle plate-forme téléphonique du service client et le lancement en novembre de la vente en ligne de badges (qui représentait déjà 30 % des ventes un mois après la mise en place de l'offre) ont contribué à cette dynamique. Tous véhicules confondus, le télépéage représentait en fin d'année près du tiers du total des transactions. Globalement, la proportion de transactions automatisées (télépéage et automates) est passée en un an de 66 % à 75 %.

En parallèle aux grands projets d'infrastructures, ASF a poursuivi ses investissements de modernisation et d'équipement du réseau en service. Ceux-ci ont concerné en particulier l'axe A7/A9, avec une série de mesures visant à réduire l'impact environnemental de l'autoroute (protection des riverains, études hydrauliques) et à lutter contre la congestion du trafic avec des solutions innovantes. Ainsi, l'expérimentation d'interdiction de dépassement pour les poids lourds sur deux tronçons sensibles a été reconduite et étendue. La régulation de vitesse (ajustement des prescriptions de vitesse à la densité du trafic), pratiquée depuis 2004 sur l'A7 entre Vienne et Orange en période estivale, a été appliquée à l'A9 entre Montpellier et Narbonne.

En matière de sécurité routière, si le nombre total d'accidents sur le réseau ASF a continué de décroître durant l'année, le nombre de tués a augmenté

(54 à fin 2008, contre 45 à fin 2007). Ce constat renforce la détermination d'ASF à poursuivre les actions engagées, qu'il s'agisse d'équipement du réseau (mesures de prévention des contresens, programmes de pré-signalisation, extension du marquage à protubérance, etc.), de coordination avec les forces de l'ordre ou d'organisation de la chaîne d'information. Radio Trafic FM (RTFM), qui joue un rôle majeur en matière de sécurité routière, a conforté en 2008 sa position de radio leader dans sa zone de diffusion. Selon une enquête réalisée par Médiamétrie du 25 au 27 juillet 2008, près de 36 % des clients circulant sur le réseau ASF écoutent RTFM – soit, lors des week-ends estivaux, 526 000 auditeurs en moyenne par jour. Du fait d'une durée d'écoute par auditeur exceptionnelle, RTFM est également largement première en part d'audience (60 %), aucune autre radio ne dépassant le score de 8 %.

L'année a été marquée par la création de près de 550 nouvelles places de stationnement pour poids lourds, dont 110 sur l'aire de Loupian (A9), dotée désormais de services dédiés. Au-delà des engagements de son contrat de plan, ASF a proposé à la Direction des infrastructures de transport de déployer un ambitieux programme d'amélioration des conditions d'arrêt et de séjour des chauffeurs et de leurs véhicules sur les aires des axes les plus fréquentés de son réseau. Ce programme pluriannuel, élaboré en collaboration avec l'ensemble des fédérations de transporteurs, porte sur la construction de 2 000 places supplémentaires, dont 1 500 sur l'A7 et l'A9. Il prévoit également la création de sept nouveaux parkings sécurisés.

Cofiroute

Cofiroute exploite 1 100 km d'autoroutes dans l'Ouest de la France. Elle est également concessionnaire, pour une durée de 70 ans après son ouverture, du Duplex A86 en Île-de-France, dont la première section sera mise en service en juin 2009. En 2008, Cofiroute a réalisé 381 millions d'euros d'investissements dans le cadre de son contrat de plan 2004-2008. Son réseau, qui accueille 330 000 clients chaque jour, compte 210 000 abonnés au télépéage.

2008 a été une nouvelle année de croissance pour Cofiroute. Sous l'effet notamment de l'extension du réseau en exploitation, les recettes de péage ont progressé de 3,6 % à 1,1 milliard d'euros. Toutefois, la forte augmentation du prix des carburants au second trimestre puis la récession économique au second semestre ont pesé sur le trafic : à réseau stable, celui-ci a décliné de 1,4 % (-1,3 % pour les poids lourds et -1,4 % pour les véhicules légers).

Achèvement du réseau interurbain

Avec la mise en service le 24 avril, avec quatre mois d'avance, du contournement nord d'Angers sur l'A11, l'année a vu l'achèvement du réseau interurbain de Cofiroute, dans le respect des engagements de son contrat de plan (lire encadré). Cette nouvelle section de 14,3 km, qui assure désormais la continuité autoroutière entre Paris et Nantes, inclut un viaduc de 532 m et une tranchée couverte de 1,7 km – premier tunnel mis en service en France depuis l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la sécurité dans les tunnels routiers.

Les travaux d'amélioration du réseau en service ont concerné principalement la mise aux normes autoroutières de la section Langeais/Druey, transférée par l'État à Cofiroute en 2007, le lancement de l'élargissement de

l'A71 entre Orléans et Olivet, ainsi que l'aménagement de l'échangeur de Vierzon Nord, à la bifurcation A10/A71.

Les travaux se sont poursuivis par ailleurs sur le chantier du Duplex A86, tunnel à deux niveaux de circulation superposés, qui assurera le bouclage de l'A86 en Île-de-France, entre Rueil-Malmaison et Versailles. Sur la première section de 4,5 km, entre Rueil-Malmaison et l'A13, les essais réels au feu réalisés en juin se sont révélés concluants en démontrant l'efficacité du système de ventilation. Les essais sur les équipements et sur le système de contrôle-commande et d'aide à l'exploitation se sont prolongés tout au long de l'année. Leur période d'expérimentation et de mise au point a été allongée pour garantir un niveau de fiabilité et de sécurité maximal lors de la mise en service, en juin 2009. Sur la deuxième section, entre Versailles et Vaucresson, les travaux de génie civil se sont poursuivis avec la réalisation des dalles, des niches et des escaliers de transfert.

Modernisation du péage et lancement de la démarche d'éco-autoroute

Cofiroute a continué son programme d'automatisation du péage. Le télépéage poids lourds intersociétés (TIS-PL) est désormais utilisé par la totalité des abonnés. Fin 2008, 76 % des transactions poids lourds étaient réalisées par télépéage. Le télépéage a progressé également pour les véhicules légers : 66 606 pass Liber-t ont été vendus dans l'année, portant à 255 000 le parc de badges actifs. Au total, la part de clients abonnés au télépéage (véhicules légers et poids lourds) représente 34 % des transactions. Le programme d'automatisation concerne également le déploiement, dans les gares à faible trafic, de bornes tous paiements et d'équipements de télé-opération reliés aux services d'exploitation de Cofiroute. Fin 2008, Cofiroute comptait 49 gares automatiques ou semi-automatiques, contre 30 fin 2007. 12 gares supplémentaires seront automatisées en 2009. Tous clients confondus, abonnés et non abonnés, le taux d'automatisation du péage dépassait 70 % fin 2008, soit +10 % en un an.



La tranchée couverte du contournement d'Angers, sur l'A11, est le premier tunnel mis en service en France depuis l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur la sécurité dans les tunnels routiers.



1



2



3

1 Automatisation des gares à faible trafic : les bornes tous paiements sont reliées par télé-opération aux services d'exploitation de Cofiroute.

2 L'ensemble du réseau interurbain de Cofiroute disposera à fin 2010 d'équipements de collecte sélective des déchets.

3 En Allemagne, le système de péage pour poids lourds Toll Collect utilise une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM avec les boîtiers embarqués à bord des véhicules.

L'année a été marquée par ailleurs par le lancement du projet « éco-autoroute ». Au travers de cette démarche, Cofiroute affirme sa responsabilité d'entreprise privée d'intérêt général et sa capacité à agir pour rendre l'autoroute plus sûre, plus conviviale et plus respectueuse de l'environnement. Cette vision se concrétise notamment dans un programme d'éco-rénovation qui concerne 47 aires de repos sur l'A10, l'A11 et l'A71, dans la réduction des émissions directes de CO₂ à partir des résultats du Bilan Carbone™, dans le processus en cours de certification environnementale (ISO 14001) pour l'ensemble de l'activité d'exploitation (déjà certifiée ISO 9001), ainsi que dans les nombreuses initiatives internes et externes en matière de sécurité.

Des expertises déployées à l'international

Allemagne. Toll Collect, dont Cofiroute est actionnaire, exploite le système de péage pour poids lourds de plus de 12 tonnes couvrant l'ensemble du réseau national (12 500 km). Utilisant une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM, le système atteint un taux de précision de 99,7 %. Fin 2008, 122 000 entreprises avaient enregistré 938 000 poids lourds auprès de Toll Collect, et 650 000 véhicules étaient équipés de boîtiers embarqués permettant la transmission automatique des transactions. En 2008, les taxes collectées pour le compte de l'État allemand se sont élevées à plus de 3 milliards d'euros.

États-Unis. Cofiroute USA a poursuivi en 2008 l'exploitation de l'autoroute « 91 Express Lanes » à Los Angeles. Construite sur le terre-plein central d'une autoroute gratuite, la « 91 Express Lanes » est la première autoroute au monde avec un péage entièrement automatisé et des tarifs modulés chaque jour. En 2008, les revenus du péage se sont élevés à 37 millions de dollars pour un trafic moyen journalier de 34 000 véhicules.

Par ailleurs, Cofiroute a mis en place en 2005 un système de péage innovant sur une autoroute urbaine de 16 km à l'ouest de Minneapolis (I-394 HOT Lanes), dans l'État du Minnesota. Il consiste à proposer la gratuité de passage pour les véhicules pratiquant le covoiturage, et à faire payer un péage par voie électronique pour les autres. La modulation tarifaire se fait de manière dynamique et varie toutes les trois minutes en fonction du niveau du trafic sur la voie HOT (*high occupancy and toll*). En amont de l'infrastructure, les clients prennent connaissance des tarifs en temps réel sur des panneaux dynamiques. Le trafic moyen s'est élevé à 36 000 véhicules par jour en 2008. L'efficacité de ce dispositif a conduit le ministère des Transports du Minnesota à décider, en septembre 2008, d'attribuer au groupement auquel participe Cofiroute la réalisation et l'exploitation d'un projet de même nature sur une section de 24 km située sur la I-35W au sud de Minneapolis. Ce nouveau tronçon entrera en service en septembre 2009.

Royaume-Uni. Pour le compte de la Highways Agency, Cofiroute exploite deux tunnels et un pont assurant le franchissement de la Tamise à Dartford, par l'autoroute M25, à l'est de Londres. Première barrière de péage d'Europe en termes de trafic, cette infrastructure a enregistré en moyenne 145 000 transactions quotidiennes en 2008. Par ailleurs, pour le compte de VINCI Concessions, Cofiroute exploite deux ponts traversant la Severn entre Bristol et Cardiff (lire page 26).

Contrat de plan 2004-2008 : 3 milliards d'euros d'investissements

Durant les cinq années de son contrat de plan 2004-2008, Cofiroute a investi 3 milliards d'euros dans un programme de construction qui a fait de l'entreprise l'un des principaux acteurs de l'aménagement du territoire en France. Durant cette période, Cofiroute a élargi l'A10 sur 50 km et mis en service 162 km de sections nouvelles – achevant l'A11, l'A28 et l'A85. Dans un objectif de sécurité, ont été réalisés 668 km de marquage au sol sonore, 666 refuges aménagés au droit des postes d'appel d'urgence et 67 panneaux à messages variables supplémentaires. 934 nouvelles places de stationnement pour poids lourds ont été créées durant la même période.

Escota

Plus ancienne société concessionnaire d'autoroutes à péage en France, Escota gère un réseau de 459 km intégralement situé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2008, Escota a réalisé 219 millions d'euros d'investissements dans le cadre de son contrat de plan 2007-2011. Son réseau accueille 670 000 clients chaque jour et compte près de 200 000 abonnés VL au télépéage.

Le chiffre d'affaires d'Escota* a progressé en 2008 de 2,21 % à 591 millions d'euros, malgré une légère décroissance du trafic (-1,3 %) à partir du mois de mai, sur fond de hausse des prix du carburant et de crise économique. 6,5 milliards de km ont été parcourus dans l'année.

Sur la durée de son contrat de plan 2007-2011, Escota investira près de 800 millions d'euros dans l'amélioration de son réseau. Les investissements 2008 ont concerné, sur l'A8, les travaux d'élargissement à 2 x 3 voies, terminés avec deux mois d'avance, entre Nice Saint-Augustin et Nice Saint-Isidore, et en cours sur la section Châteauneuf-le-Rouge/Saint-Maximin. Le vaste programme de mise aux nouvelles normes de sécurité des vingt tunnels du réseau s'est achevé sur l'A51 et l'A500, et se poursuit sur l'A8. Par ailleurs, 135 « points noirs bruit » ont été traités par la mise en place de protections acoustiques, en application d'une cartographie du bruit établie en 2007 pour l'ensemble des sections à fort trafic.

80 % de transactions automatiques

Avec la mise en service de 42 nouvelles voies tous paiements, le taux de transactions automatiques a franchi le seuil des 80 %. Le nombre de transactions par télépéage a progressé de 5 % pour les véhicules légers, tandis que la mise en service du télépéage poids lourds a généré plus de 11 millions de transactions (68 % du total des transactions poids lourds). En dépit de la maturité du marché, 23 800 contrats de télépéage véhicules légers ont été vendus dans l'année, notamment grâce aux actions de communication réalisées avec ASF et Cofiroute, soit une progression de 7 % du nombre de badges actifs. Par ailleurs, 32 000 clients particuliers avaient opté fin 2008 pour le service de facturation électronique lancé l'année précédente.

Les efforts d'optimisation de l'exploitation accompagnant la politique d'automatisation ont conduit à la mise en place d'une nouvelle organisation du travail au péage, avec la création d'une centaine de postes d'agent polyvalent. La mise en œuvre d'un nouvel accord d'entreprise sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) a permis à une centaine de salariés issus de la filière péage d'évoluer vers de nouvelles fonctions. Elle s'est traduite aussi par l'accès de douze femmes aux métiers de la viabilité et de la signalisation, traditionnellement exercés par des hommes.



Améliorer les performances environnementales

Plusieurs expérimentations ont été menées par Escota en 2008 dans le secteur Provence, pour examiner les avantages de solutions « vertes » : utilisation de biocarburant pour les véhicules de service (photo) ; toilettes sèches mises en place sur deux aires de repos ; désherbage thermique en section courante, aux abords des gares et sur les aires. Par ailleurs, le déploiement de conteneurs semi-enterrés de grande capacité sur les aires de service et de repos, ainsi que sur les parkings des gares du secteur Provence permettra de diminuer la fréquence des collectes, et donc les émissions de gaz à effet de serre générées par les véhicules de ramassage.



1 L'accord signé par les partenaires sociaux d'Escota sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) a permis à une centaine de salariés de la filière péage d'évoluer vers de nouvelles fonctions.

2 Fouilles archéologiques, dans le cadre du chantier d'élargissement de l'A8.

Sécurité des personnels : en tête de tous les concessionnaires français

Dans le domaine de la sécurité, les efforts continus en direction des personnels se sont concrétisés par des résultats qui placent Escota en tête de tous les concessionnaires autoroutiers français, avec quatre mois sans aucun accident du travail à l'échelle de toute l'entreprise, et un taux de fréquence sur l'année de 6,5 pour 1 million d'heures de travail. Dans le cadre de la politique « zéro accident », chaque collaborateur prend l'engagement personnel de refuser les comportements à risque. Tous les salariés ont reçu dans l'année un passeport individuel recensant notamment les formations et habilitations en lien avec la sécurité, ainsi qu'un exemplaire de la charte Santé et Sécurité au travail de l'entreprise. Escota a poursuivi dans le même temps sa politique de sensibilisation des clients aux spécificités de la conduite sur autoroute. 51 partenariats ont déjà été mis en place dans ce cadre avec des auto-écoles, et 11 opérations sécurité ont été organisées durant l'année sur le réseau.

Outre ce volet sécurité prioritaire, la mise en œuvre du plan d'actions Développement durable 2007-2009 donne lieu à une série d'initiatives pour réduire l'empreinte écologique de l'entreprise, en agissant notamment sur la maîtrise des consommations énergétiques de l'éclairage public, sur la réduction des consommations d'eau et sur le choix de véhicules faiblement émetteurs de CO₂ lors du renouvellement du parc automobile de l'entreprise.

* Hors chiffre d'affaires construction (IFRIC 12).

Arcour

Arcour est concessionnaire depuis 2005 et jusqu'en 2070 du nouveau tronçon de 101 km de l'A19 entre Artenay et Courtenay, reliant l'A10, l'A6 et l'A77 au sud de l'Île-de-France. Sa mise en service est prévue en juin 2009, en avance de quatre mois sur le planning contractuel. 270 millions d'euros ont été investis en 2008 dans le cadre de ce projet.

Concessionnaire du plus important projet autoroutier en cours en France, Arcour a conclu en mars 2008 un contrat de financement d'un montant de 625 millions d'euros avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et un groupe d'établissements bancaires.

Les travaux de construction, menés simultanément sur l'ensemble du tracé, se sont déroulés conformément au planning particulièrement serré. Fin 2008, 80 % des chaussées, mises en œuvre par Eurovia, le pôle routier de VINCI, étaient réalisées. Les 102 ouvrages d'art courants ainsi que le viaduc franchissant la vallée du Loing (d'une portée supérieure à 1 000 m), réalisés par VINCI Construction, étaient achevés en fin d'année.

Afin de minimiser les impacts de l'infrastructure sur les riverains comme sur la biodiversité, l'A19 bénéficie d'un haut niveau d'équipements environnementaux (lire encadré). D'importants efforts ont également été engagés, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, pour favoriser l'intégration socio-économique de l'autoroute. 40 000 hectares de terres font l'objet d'un aménagement foncier au bénéfice du secteur agricole. Plusieurs zones d'activités sont en cours d'aménagement, afin de valoriser les perspectives de développement économique ouvertes par l'A19 et les interconnexions autoroutières au sud de l'Île-de-France. Dans le cadre de la démarche « 1% paysage et développement », qui concerne 70 communes, 23 projets portés par les collectivités locales et les particuliers ont été subventionnés en 2008. Le développement touristique des territoires traversés sera favorisé également par la mise en place, dès l'ouverture de l'autoroute, d'un ensemble de panneaux dédiés.

L'exploitation de l'A19 sera assurée par Cofiroute, dont le réseau est connecté à la nouvelle infrastructure (jonction A10/A19 à Artenay). En vue de la mise en service en juin 2009, un accord d'interopérabilité a été signé avec les autres concessionnaires autoroutiers français, afin d'organiser l'exploitation et le péage. « Chaînon manquant » du grand contournement sud de l'Île-de-France, l'A19 Artenay-Courtenay effectue la jonction entre deux réseaux maillés préexistants : à l'ouest, l'ensemble A10-A71-A85-A89 et à l'est, l'ensemble A77-A6-A39-A26. L'A19 s'intègre ainsi dans un réseau maillé totalisant 2 500 km et exploité par six opérateurs différents. Grâce à l'interconnexion des systèmes de péage, le passage d'un réseau à l'autre sera « transparent » pour les clients, qui pourront parcourir jusqu'à 1 500 km sans rencontrer de barrière de péage sur leur trajet.

101 km d'éco-autoroute

Mettant en œuvre le concept d'éco-autoroute, l'A19 bénéficie d'un haut niveau d'équipements environnementaux, avec notamment : plus de 200 000 végétaux plantés le long du tracé ; 116 passages pour animaux, de la buse de 80 cm de diamètre aux passages couverts de 150 m de large en forêt de Montargis, avec obligation de comptage et d'observation des animaux en phase d'exploitation ; 107 bassins de traitement des eaux de ruissellement ; des stations d'épuration à roseaux sur chacune des sept aires de repos et de services. Par ailleurs, l'A19 expérimente pour la première fois en France le marquage continu de la bande d'arrêt d'urgence — sur tout le tracé mais dans un seul sens de circulation, afin de mesurer l'amélioration de la sécurité par rapport à la configuration avec ligne discontinue. L'objectif est de mieux protéger les clients en panne et les personnels intervenant sur la bande d'arrêt d'urgence, en suscitant l'idée d'une « ligne infranchissable » qui incite les conducteurs à la vigilance.

Concédée à Arcour, filiale de VINCI Concessions, construite par les entreprises du Groupe et exploitée par Cofiroute, l'A19 entre en service en juin 2009, avec quatre mois d'avance sur le planning initial.



VINCI Park



Mobiway, le premier centre de mobilité français ouvert en février 2009 par VINCI Park à Paris-La Défense, propose un ensemble de services qui permettent de combiner les modes de transport ou de les alterner : voiture individuelle, covoiturage, service d'autopartage Okigo, mototaxis, SNCF et RATP via les automates permettant d'acheter des titres de transport.

VINCI Park gère 1 220 000 places de stationnement réparties entre la France et l'international. Son modèle économique conjugue concessions de longue durée à forte intensité capitalistique et contrats de prestations de service ne nécessitant pas d'investissement initial et sans risque trafic.

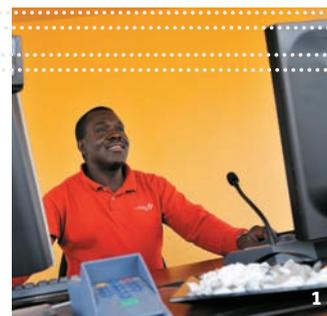
VINCI Park a poursuivi en 2008 sa trajectoire de croissance. Son chiffre d'affaires* a progressé de 11 % à 619 millions d'euros. Le résultat opérationnel est en légère baisse et s'établit à 126 millions, soit 20,4 % du chiffre d'affaires. VINCI Park a initié durant l'année la démarche « Continuer l'histoire », un programme de modernisation de son organisation et de rénovation de son modèle économique. VINCI Park vise ainsi notamment l'amélioration des procédures (maîtrise d'ouvrage, achats, etc.) et la mise en place de nouveaux outils de télégestion permettant d'optimiser la présence humaine dans les parcs. Projet participatif associant les forces vives de l'entreprise, il devrait générer une amélioration de l'efficacité des process de fonctionnement dès 2009.

Bonne tenue de l'activité en France

L'activité d'exploitation a montré une bonne tenue globale en France, avec un chiffre d'affaires en progression d'environ 3,1 % à 406 millions d'euros. L'activité a été soutenue en particulier dans les parcs parisiens (+3,2 %) et dans ceux de La Défense (+6,5 %) où VINCI Park gère 22 600 places. Sur l'ensemble du territoire, confirmant une tendance déjà observée en 2007, les abonnements et locations ont poursuivi leur croissance (+1,6 %), compensant en partie le léger tassement de la fréquentation horaire des parcs (-1,9 %).

En termes de développement, le traditionnel attentisme qui accompagne la période des élections municipales a entraîné un ralentissement des prises de contrat auprès des collectivités. Plusieurs succès significatifs ont toutefois marqué l'année. À Issy-les-Moulineaux, VINCI Park a remporté une concession portant sur deux parkings en ouvrage (440 places) et sur le stationnement sur voirie (5 700 places). À Béziers, VINCI Park s'est vu attribuer une délégation de service public de 30 ans pour l'exploitation de deux parcs totalisant 830 places. Dans le même temps, 63 contrats ont été renouvelés ou prolongés en cours d'exercice, portant au total sur plus de 43 000 places en ouvrage ou sur voirie. 2008 a été aussi l'année d'ouverture ou de début d'exploitation de nombreux sites, dont le parc du Centre à La Ciotat (427 places), le parc Cœur de Ville à Saint-Jean-de-Luz (360 places) et celui de l'hôpital André Mignot au Chesnay (750 places).

VINCI Park anticipe pour 2009 une activité comparable à celle de 2008. L'intensification des opérations de marketing de proximité devrait contribuer à stimuler les ventes d'abonnements. Certains marchés de niche, tels la grande distribution et le secteur hospitalier, devraient offrir de nouveaux développements, dans la lignée des succès obtenus ces dernières années.



1



2



3

1 Le parking de 750 places de l'hôpital André Mignot, au Chesnay (Yvelines), propose aux patients, visiteurs et salariés des services adaptés aux contraintes d'un site hospitalier.

2 Créé en 2007 par VINCI Park et Avis, le service d'autopartage Okigo était présent dans 26 parkings et comptait 1 700 abonnés à fin 2008.

3 La mise en place de nouveaux outils de télégestion permet d'optimiser la présence humaine dans les parcs.

* Hors chiffre d'affaires construction (IFRIC 12).

Globalement, dans un contexte économique incertain, VINCI Park renforcera ses critères de sélection de nouvelles affaires et privilégiera les opérations en prestations de services, faiblement consommatrices de capitaux et susceptibles de renforcer l'activité sans prise de risque sur la fréquentation.

Nouveau centre de mobilité à La Défense

Par ailleurs, VINCI Park accentuera son positionnement d'acteur complet de la mobilité urbaine. L'ouverture en février 2009, à La Défense, de Mobiway, premier centre de mobilité d'Île-de-France, marque une étape importante dans cette voie. Cet espace d'un genre inédit propose aux 150 000 personnes qui viennent travailler chaque jour à La Défense et aux 20 000 résidents de ce quartier d'affaires un ensemble de services multimodaux permettant de combiner ou d'alterner les modes de transport : voiture individuelle, covoiturage, mototaxis, véhicules en location, mais aussi transports en commun, grâce à des automates délivrant des titres de transport RATP et SNCF. En cohérence avec sa vision de la mobilité durable, VINCI Park cherchera également à participer à l'appel d'offres pour le lancement du service Autolib' en Île-de-France.

Croissance soutenue à l'international

L'activité de VINCI Park à l'international a été à nouveau marquée par une croissance soutenue, le chiffre d'affaires progressant de 29 % à 213 millions d'euros. En application de sa stratégie de développement, VINCI Park a continué de renforcer ses positions en Amérique du Nord. Aux États-Unis, LAZ Parking, filiale détenue à 50 % depuis novembre 2007, a racheté les sociétés Classified, Sunset et Ultimate Parking (34 000 places au total) ; cette dernière société, spécialisée dans les parkings d'hôtels et de restaurants et

Au Canada, l'acquisition en 2008 des sociétés Ideal Parking et Marsterpark a renforcé de 74 000 places le portefeuille d'activité de VINCI Park, tout en étendant sa couverture géographique à l'ouest du pays.





1



2



3

1 VINCI Park a démarré en 2008 son premier contrat d'exploitation en Russie, concernant le parking du terminal 1 de l'aéroport moscovite de Cheremetievo.

2 Présent de longue date en Belgique (ici à Anvers), VINCI Park s'est vu confier la gestion pendant 10 ans de 1 700 places en voirie à Bruges.

3 VINCI Park a fondé son modèle sur la qualité de l'accueil. Des services comme le prêt de vélos ou de paniers sont devenus des standards du marché.

dans le stationnement associé à des événements, gère 130 contrats à Boston, Providence et San Diego. Au Canada, l'acquisition au premier semestre des sociétés Ideal Parking et Masterpark a renforcé de 74 000 places le portefeuille d'activité, tout en étendant la couverture géographique de VINCI Park à l'Ouest du pays, où la marque n'était pas présente auparavant.

Nombreux succès commerciaux

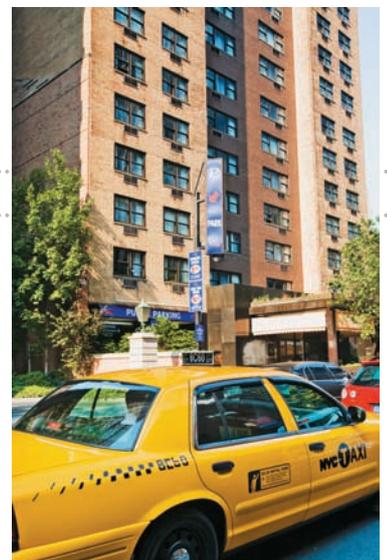
Le développement international de VINCI Park s'est opéré aussi par croissance organique. L'année a été marquée par de nombreux succès, en gestion de service pour la plupart. Le plus important concerne les 36 000 places de stationnement payant sur voirie de la ville de Chicago (lire encadré). Les autres contrats significatifs obtenus durant l'exercice ont concerné, aux États-Unis, la gestion de l'ensemble des parcs de Bank of America dans le Centre, le Nord-Est et le Sud-Est du pays (6 000 places) ; au Canada, le parking de la prestigieuse place Québec, à Québec ; au Royaume-Uni, le stationnement de l'aéroport de Gatwick, un ensemble de parcs de la société Tesco dans le Sud-Ouest du pays ainsi qu'un parc de 966 places au pays de Galles ; en Belgique, la gestion pendant 10 ans de 1 700 places en voirie à Bruges ; en Espagne, deux nouvelles concessions à Saragosse et Vitoria, totalisant 600 places. En Allemagne, plusieurs contrats de service, obtenus dans les villes où la marque était déjà présente, sont venus renforcer les positions fortes acquises ces dernières années. Enfin, en Russie, VINCI Park a débuté l'exploitation du parking du terminal 1 de l'aéroport moscovite de Cheremetievo.

Par ailleurs, les pourparlers engagés avec le groupe Fortis afin de rapprocher sa filiale Interparking et VINCI Park n'ont finalement pas abouti.

En 2009, VINCI Park entend poursuivre son développement à l'international en privilégiant, comme en France, les activités de prestations de service.

Dans le top 10 du stationnement aux États-Unis

LAZ Parking, filiale à 50 % de VINCI Park, connaît un fort développement aux États-Unis. Outre plusieurs opérations de croissance externe, l'année a été marquée par l'obtention d'un nouveau contrat concernant les 36 000 places de stationnement payant sur voirie de la ville de Chicago. La mairie a attribué la concession à un groupement d'investisseurs conduit par le fonds d'investissement de Morgan Stanley - groupement qui a confié ensuite à LAZ Parking la gestion exclusive du contrat pour une durée de 7 ans. La mission de LAZ Parking porte sur la maintenance et la modernisation des équipements de paiement, le marquage au sol, la collecte des fonds et l'assistance à la verbalisation. Par ailleurs, début 2009, LAZ Parking a obtenu un contrat de 7 ans pour la gestion de 34 parkings (13 600 places au total) situés au voisinage immédiat de quatre lignes de métro de New York. Figurant désormais dans le top 10 du stationnement aux États-Unis, VINCI Park y gère à présent plus de 1 000 parcs et 325 000 places dans 19 États et 90 villes.



VINCI Airports



VINCI Airports gère depuis 2004, en partenariat avec Keolis, l'aéroport Grenoble-Isère, dont le trafic a progressé de 165 % en cinq ans. En 2008, le conseil général de l'Isère a renouvelé pour une durée de 14,5 ans le contrat de délégation de service public. Les deux partenaires investiront 6 millions d'euros dans la modernisation de la plate-forme.

Gestionnaire de quatre aéroports régionaux en France, dont deux depuis 2008, VINCI Airports est également le concessionnaire des trois aéroports internationaux du Cambodge, et l'un des principaux acteurs du développement économique de ce pays.

France : une stratégie confortée

Plusieurs développements commerciaux ont permis d'élargir les positions de VINCI Airports sur le marché des aéroports régionaux français, dans le cadre de son partenariat avec Keolis.

Les deux partenaires gèrent depuis 2004 l'aéroport Grenoble-Isère – dont le trafic a progressé de 165 % en cinq ans, pour atteindre 474 083 passagers en 2008. Durant l'exercice, le conseil général de l'Isère a renouvelé, pour une durée de 14,5 ans, leur contrat de délégation de service public ; il s'agit du premier renouvellement de ce type depuis la décentralisation des aéroports régionaux français. En charge de l'exploitation et de l'entretien de la plate-forme et de ses équipements, y compris les implantations commerciales, les deux partenaires ont pour mission de favoriser le développement économique et touristique du département. Dans le cadre du nouveau contrat, ils investiront 6 millions d'euros dans la modernisation de l'infrastructure et assureront un service de desserte en transports collectifs entre l'aéroport et le centre de Grenoble.

Dans la même région, VINCI Airports et Keolis gèrent également depuis 2004 l'aéroport Chambéry-Savoie, dont la fréquentation a progressé de 17 % en 2008 pour atteindre 270 346 passagers, soit l'une des plus fortes croissances parmi les aéroports français. Grâce à une politique proactive en direction des compagnies aériennes, en particulier des opérateurs low cost, les plates-formes Chambéry-Savoie et Grenoble-Isère sont devenues en quelques années les deux portes d'accès majeures sur les Alpes, favorisant ainsi l'essor du tourisme régional.

Le 1^{er} janvier 2008, a démarré par ailleurs l'exploitation de l'aéroport Clermont-Ferrand – Auvergne, dans le cadre d'un contrat de 7 ans signé fin 2007. Le trafic en 2008 s'est élevé à 511 458 passagers. La première année d'exploitation a vu notamment la mise en place d'une nouvelle organisation, l'ouverture des premiers vols vers Madrid et la création d'un nouveau site Internet qui contribuera à mieux faire connaître les nombreuses offres de vols au départ de l'aéroport.

Enfin, la fin de l'année a été marquée par l'obtention d'un nouveau contrat (signé le 5 janvier 2009) concernant l'aéroport de Quimper-Cornouaille. Premier contrat de gestion déléguée aéroportuaire attribué par le conseil régional de Bretagne, il a pris effet le 1^{er} mars 2009 pour une durée de 6 ans et 10 mois. VINCI Airports et Keolis ont repris dans ce cadre l'ensemble du personnel. Les deux partenaires chercheront à investir des marchés de niche, en complémentarité avec les autres aéroports bretons.

En 2008, le trafic sur les quatre aéroports français gérés conjointement par VINCI Airports et Keolis s'est élevé à 1 375 000 passagers, soit huit fois plus qu'en 2003.



1 La plate-forme réhabilitée de Sihanoukville, au Cambodge, est désormais un aéroport international accessible aux gros porteurs.

2 VINCI Airports a démarré le 1^{er} janvier 2008 l'exploitation de l'aéroport Clermont-Ferrand – Auvergne, dans le cadre d'un contrat de 7 ans.

3 Le contrat de gestion de l'aéroport de Quimper-Cornouaille est entré en vigueur le 1^{er} mars 2009.

Un acteur clé du développement économique du Cambodge

Présent au Cambodge depuis 1995, VINCI Concessions est, via sa filiale SCA, concessionnaire des trois aéroports internationaux du pays. Inscrit dans la durée, ce partenariat public-privé fait du Groupe un acteur clé du développement économique et touristique du Cambodge. Après plusieurs années de très forte croissance, le trafic s'est stabilisé en 2008 sur les aéroports de Phnom Penh et de Siem Reap (dessert le site d'Angkor), qui ont accueilli au total 3,2 millions de passagers dans l'année. Outre l'effet de la crise économique mondiale, la fermeture en fin d'année, pendant plusieurs semaines, de l'aéroport de Bangkok a pesé sur le trafic régional.

Par ailleurs concessionnaire depuis 2006 de l'aéroport de Sihanoukville, SCA a achevé en 2008 la réhabilitation intégrale de cette plate-forme (extension et rénovation de la piste et du terminal), désormais accessible aux gros porteurs et offrant une capacité d'accueil comparable à celle de Siem Reap. Projet inscrit dans la durée, la transformation du site en aéroport international est un levier de développement de l'activité économique et touristique régionale. L'enjeu est de sortir de son isolement cette région côtière sur le golfe de Thaïlande, dont l'environnement naturel est propice à la création d'une nouvelle destination « mer et soleil », en complément de la visite d'Angkor, faisant ainsi du Cambodge une destination touristique à part entière.

Autres infrastructures

France

Tunnel du Prado-Carénage (SMTPC), Marseille

Construit et exploité par VINCI dans le cadre d'un contrat de concession de 30 ans, cet ouvrage permet aux automobilistes de gagner 25 minutes lors de la traversée de l'agglomération marseillaise. Dans une conjoncture plus difficile, marquée par la hausse des prix du carburant sur une grande partie de l'année, la SMTPC a pu maintenir ses recettes à un niveau proche de celui de 2007, en dépit d'une contraction du trafic. L'année a été marquée par ailleurs par la signature et le bouclage financier du contrat de concession concernant le tunnel du Prado-Sud (voir p. 6).

Éclairage public (Lucitea), Rouen

Confié en 2007 à un groupement VINCI Concessions-VINCI Energies, ce PPP porte sur la gestion de l'éclairage public (16 000 points lumineux) et des équipements de régulation du trafic et de télésurveillance, pour un montant de 100 millions d'euros sur 20 ans. En 2008, les premiers luminaires ont été posés et la remise en état des alimentations électriques de voirie a commencé.

Grèce

Pont Charilaos-Trikoupis

Construit par VINCI et exploité depuis 2004 par la filiale de VINCI Concessions Gefyra, ce pont reliant le Péloponnèse à la Grèce continentale, au-dessus du détroit de Corinthe, est l'un des plus grands ouvrages de franchissement maritime d'Europe. Le trafic journalier moyen a atteint 13 600 véhicules, en augmentation sur un an de 2,9 % (+ 1,9 % pour les véhicules légers, + 10,2 % pour les poids lourds), et les revenus ont progressé de 6,3 %. Les dispositifs parasismiques de l'ouvrage ont montré leur efficacité lors du tremblement de terre du 8 juin 2008 (6,5 sur l'échelle de Richter).

Autoroute Athènes-Tsakona

VINCI Concessions a repris en août 2008 l'exploitation et la maintenance de 202 km de sections d'autoroutes et de routes nationales existantes (Athènes-Corinthe-Patras), dans le cadre du contrat de concession entré en vigueur dans l'année (lire p. 7). La société d'exploitation réalise en moyenne 70 000 transactions par jour. Des travaux d'amélioration de la sécurité ont été engagés sur l'infrastructure existante, parallèlement aux tâches de conception du projet de mise aux normes autoroutières.

Le contrat prévoit l'achèvement complet des travaux en 6 ans. Des objectifs de délais intermédiaires ont été fixés pour les sections les plus complexes, entre Corinthe et Patras, où la route nationale existante doit être convertie en autoroute sur toute sa longueur (120 km) sous contrainte de maintien de trafic pendant les travaux. Les chantiers les plus importants débutent au premier semestre 2009.

Autoroute Maliakos-Kleidi

Également dans le cadre d'un contrat de concession entré en vigueur dans l'année (p. 8), Aegean Motorway a démarré en mars 2008 l'exploitation du tronçon Maliakos-Kleidi et la collecte des péages. Les travaux de mise à niveau de l'autoroute existante ont été lancés. La mise à disposition des terrains par le concédant a permis d'engager dès la fin 2008 la réalisation des trois tunnels inclus dans la concession.

Allemagne

Autoroute A4

Dans le cadre du programme A-Modell, mis en place pour financer la rénovation et l'extension du réseau autoroutier national, le groupement formé à parité par VINCI Concessions et Hochtief est concessionnaire depuis 2007 et pour une durée de 30 ans d'une section de 45 km entre les villes de Gotha et d'Eisenach (A4). Le contrat inclut la construction d'un nouveau tronçon de 25 km. Les travaux ont débuté le 1^{er} avril 2008. Le groupement concessionnaire a repris à la même date l'exploitation de la section existante. Sa rémunération est assise sur les péages acquittés par les poids lourds de plus de 12 tonnes – péages collectés via le système satellitaire Toll Collect, co-exploité par Cofiroute (lire p. 17). Le trafic poids lourds s'est élevé en moyenne à 7 000 véhicules par jour.

Royaume-Uni

Ponts sur la Severn

Ces deux ponts reliant l'Angleterre au pays de Galles sont exploités (depuis 1992 pour l'un et 1996 pour l'autre) par la société Severn River Crossing, dont VINCI est actionnaire. Le contrat de concession, qui se termine en 2016, incluait la construction du second pont et la reprise de l'exploitation du pont existant. Les deux ouvrages accueillent en moyenne un trafic quotidien de 71 000 véhicules.

Contournement de Newport

La société Morgan-VINCI Ltd exploite depuis 2004 cette rocade autoroutière de 9,3 km, financée et construite par les deux partenaires dans le cadre d'un contrat de concession de 40 ans. Le trafic moyen en 2008 était de 25 000 véhicules par jour. Les actionnaires ont bouclé en 2008, avant le plein effet de la crise financière, une restructuration de la dette, permettant d'en alléger le poids.

Portugal

Ponts sur le Tage

La société Lusoponte est concessionnaire à Lisbonne, jusqu'en 2030, de deux ponts franchissant l'estuaire du Tage : d'une part, le pont Vasco de Gama, construit par VINCI pour l'exposition universelle de 1998 ; d'autre part, le pont du 25-Avril, existant, dont Lusoponte a repris l'exploitation. Les deux ouvrages ont accueilli en 2008 un trafic payant moyen de 103 000 véhicules par jour. VINCI a renforcé en 2008 sa participation dans la société Lusoponte, passée de 30,85 % à 37,27 %. Le Groupe a noué par ailleurs une alliance avec l'autre actionnaire principal de Lusoponte, le groupe de BTP portugais Mota-Engil, en vue de participer au futur appel d'offres pour la construction de la LGV Lisbonne-Madrid.

Canada

La société concessionnaire de l'autoroute Fredericton-Moncton (200 km), dans le Nouveau-Brunswick, s'est vu confier en 2008 la gestion d'un tronçon supplémentaire de 30 km à la sortie de Moncton. Le Groupe est également actionnaire de la société exploitant le pont de la Confédération ; cette infrastructure de 13 km, reliant depuis 1997 l'île du Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick, enregistre un trafic payant de 2 000 véhicules par jour.

Jamaïque

VINCI Concessions exploite un réseau autoroutier de 34 km en Jamaïque à travers une filiale d'ASF, Jamaican Infrastructure Operator, pour le compte de la société concessionnaire Trans Jamaican Highway, dont ASF est également actionnaire minoritaire.



Co-construit par VINCI et exploité par un consortium dont VINCI Concessions est l'actionnaire majoritaire, le Stade de France accueillera durant la saison 2008-2009 une trentaine d'événements rassemblant au total 2 millions de spectateurs. Après avoir repensé le métier d'exploitant de grande infrastructure sportive et culturelle, le consortium a pour ambition de démultiplier son modèle sur d'autres sites, en France et à l'international.

Un groupe responsable

Acteur majeur de l'aménagement des cités et des territoires, VINCI Concessions intègre le développement durable à toutes les étapes du cycle de vie des projets, de la conception et la construction jusqu'à l'exploitation et la maintenance. Cette démarche s'illustre en particulier dans le concept d'éco-autoroute, qui vise à promouvoir de nouveaux standards de sécurité, de préservation de l'environnement et de convivialité sur les réseaux de VINCI Autoroutes.

Environnement

Optimiser l'intégration des infrastructures. Au stade de la conception et de la construction, VINCI Concessions consacre d'importants efforts à l'intégration environnementale de ses infrastructures. Les sections autoroutières mises en service en 2008 ou en cours de construction (A19 Artenay-Courtenay, contournements d'Angers sur l'A11 et de La Roche-sur-Yon sur l'A87, A89 Balbigny - La Tour-de-Salvagny) sont représentatives d'une nouvelle génération d'infrastructures aux performances environnementales optimisées. Après leur mise en service, les nouvelles sections autoroutières font l'objet d'un bilan environnemental en deux étapes — un an puis trois à cinq ans après le début de l'exploitation.

Protéger la ressource en eau. 70 % du linéaire d'autoroutes en service sur les réseaux VINCI sont équipés de dispositifs de protection de la ressource en eau. Les sociétés de VINCI Autoroutes ont poursuivi leurs efforts pour moderniser les équipements des sections les plus anciennes de leurs réseaux. Ainsi, ASF a réalisé dans l'année 30 bassins et ouvrages supplémentaires de traitement des eaux en contact avec les chaussées. Sur les aires de repos et de services, les eaux usées sont traitées par des stations

La nouvelle section Thenon-Terrasson de l'A89.
À gauche sur la photo, un passage pour gros gibier ; à droite, un bassin de traitement des eaux de ruissellement.



d'épuration ; 28 stations équipées de filtres à roseaux ont été déployées par Cofiroute sur la durée de son contrat de plan 2004-2008. Escota applique pour sa part, dans une région méridionale sensible aux phénomènes de sécheresse, des mesures de gestion économe de l'eau qui ont conduit à une réduction sensible des consommations annuelles.

Préserver la biodiversité. Le réseau en service de VINCI Autoroutes en France compte 529 passages pour animaux sauvages et 8 405 km de clôtures assurant la protection de la faune. Des études permettent d'analyser le comportement des animaux et d'affiner les dispositifs de franchissement. Elles ont conduit ainsi sur l'A19, dans la forêt de Montargis, où avait été identifié un fort trafic de cervidés et de sangliers, à enterrer l'autoroute sur deux sections de 150 m afin de recréer en surface de vastes plates-formes végétalisées favorisant la circulation des animaux.

Le long des tracés autoroutiers et sur les aires, les sociétés de VINCI Autoroutes entretiennent plus de 15 000 hectares en veillant à la sauvegarde de la diversité et en pratiquant une gestion différenciée des espèces et des milieux. ASF va déployer ainsi en 2009 sur une douzaine d'aires, après expérimentation en 2008 sur son site de Vedène, des « prairies fleuries à papillons » qui conjuguent agrément esthétique et avantages écologiques (pollinisation facilitée pour les insectes, limitation des arrosages et des tontes). Partenaire biodiversité de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (FNH), ASF a relayé par ailleurs les campagnes de sensibilisation de la Fondation auprès des 20 millions de vacanciers qui ont emprunté son réseau pendant l'été 2008, à l'occasion de ses « Étapes Découvertes ».

Maîtriser les émissions de CO₂. Le groupe VINCI dans son ensemble s'efforce de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités. Après un premier bilan CO₂ en 2007 en France métropolitaine, le périmètre a été étendu en 2008 aux activités à l'international. Les émissions directes (ISO Scope 2) de VINCI Concessions en 2008 ont représenté 56 063 tonnes équ. CO₂. Les sociétés de VINCI Autoroutes en France ont réalisé leur bilan selon le périmètre Scope 3, intégrant les émissions générées par les clients ; ce suivi élargi fait apparaître que leurs émissions directes représentent 0,3 % des émissions clients. Les pistes d'amélioration pour réduire ces émissions directes concernent les déplacements (choix de véhicules moins émetteurs de CO₂, formations à l'éco-conduite, réduction des déplacements par la pratique de la visioconférence), les bâtiments d'exploitation et les installations (programmes de rénovation énergétique et de réduction des consommations), ainsi que l'entretien des chaussées (utilisation de produits et procédés réduisant les consommations de matériaux et les températures de mise en œuvre).

Les démarches de certification sont un levier d'amélioration des performances environnementales. Cofiroute a engagé en 2008 le processus de certification ISO 14001 de son activité d'exploitation ; un premier secteur (Anjou-Atlantique) a été certifié en avril 2009, avant élargissement à l'ensemble du réseau en 2010. ASF a obtenu par ailleurs la certification ISO 14001 pour le chantier de construction de l'A89 Balbigny - La Tour-de-Salvagny.



1 Durant l'été 2008, les Étapes Découvertes ASF mettaient en valeur la richesse de la faune et de la flore, et invitaient à pratiquer la « biodiversité dans l'assiette » en consommant les fruits et légumes locaux de saison.

2 L'hirondelle rousseline, qui niche notamment sous le viaduc du Reyran, est suivie par Escota dans le cadre d'une convention avec le conservatoire des études des écosystèmes provençaux.

Nourrir la réflexion sur la mobilité et l'éco-urbanisme

VINCI a créé en 2008 la Fabrique de la Cité, cercle de réflexion sur la ville durable réunissant des acteurs de tous horizons - élus, responsables publics, universitaires, urbanistes, opérateurs privés, etc. - qui confrontent leurs points de vue et mutualisent leurs expériences dans un cadre informel propice aux échanges. Deux séminaires ont été organisés dans l'année, le premier consacré à la mobilité en ville et au développement de l'intermodalité, le second au Grand Paris et à ses projets d'infrastructures de transport. Dans le même objectif de stimuler la réflexion collective sur les thématiques en résonance avec ses métiers, VINCI a créé en 2008, avec trois écoles d'ingénieurs appartenant au pôle ParisTech (Mines Paris, école des Ponts et Agro), la première chaire d'éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures. Associant enseignement et recherche, cette chaire vise à intégrer l'éco-conception au cœur de la formation des nouvelles générations d'ingénieurs et à développer de nouveaux concepts et outils mis à la disposition des acteurs de l'éco-urbanisme. C'est également dans ce but que deux experts de VINCI Concessions ont conçu le modèle Pirandello®, qui permet de mesurer l'impact des décisions publiques d'aménagement (instauration d'un péage urbain, construction d'un nouvel axe de transport, etc.) sur les implantations et mobilités urbaines.



1



2

1 En octobre 2008, ASF, Cofiroute et Escota ont organisé une journée de sensibilisation des chauffeurs poids lourds à la sécurité des personnels autoroutiers. Des opérations « vis ma vie » étaient organisées avec des apprentis chauffeurs, invités à partager le quotidien des agents routiers et patrouilleurs.

2 L'École VINCI Park a accueilli 1 100 stagiaires en 2008.

Stade de France : accessibilité et développement local

Signataire de la charte Tourisme et Handicap et de la Charte nationale de l'accessibilité, le Stade de France s'engage à garantir une accessibilité permanente et exemplaire. Il s'est doté d'un dispositif d'accueil complet des personnes en situation de handicap : parkings dédiés, accessibilité de l'arène par des ascenseurs prioritaires avec liftiers, 1 000 places réservées avec une garantie de bonne visibilité, prise en charge totale sur site par des équipes dédiées, gratuité (selon les manifestations) pour les accompagnateurs des titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %, etc. Afin d'optimiser ce dispositif, un audit de l'accessibilité du site a été réalisé en 2008 avec le concours du quadruple champion paralympique David Smetanine. Le Stade de France s'efforce par ailleurs de tisser des liens durables avec les acteurs du développement local. Symbole de la réhabilitation de la Plaine Saint-Denis, le Stade a généré depuis sa création plus d'un millier d'emplois directs et indirects. Au cours de la saison 2008, il a travaillé avec 80 entreprises de Seine-Saint-Denis, générant un chiffre d'affaires de 7,3 millions d'euros.

Responsabilité sociale

Assurer la sécurité des personnels et sensibiliser les clients.

Le premier axe de la politique de sécurité de VINCI Concessions concerne les personnels et vise à atteindre le « zéro accident ». Les efforts constants dans ce domaine se sont traduits par une nouvelle amélioration des résultats sécurité en 2008, avec 60 % d'entreprises de VINCI Concessions sans accident du travail avec arrêt (59 % en 2007). Des plans d'actions spécifiques sont mis en œuvre dans chaque filiale. Ainsi, Cofiroute a déployé en 2008 la démarche « attitude 100 % prévention », incluant l'organisation de « quarts d'heure sécurité » réunissant par petits groupes l'ensemble des salariés au plus près de l'activité d'exploitation ; la mobilisation sur ce thème a permis de diviser par deux en un an les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail. Chez ASF et Escota, les salariés font l'objet de diagnostics de conduite systématiques et d'habilitations sécurité tracé qui constituent une sorte de permis de conduire interne. ASF a été primée en 2008 pour cette démarche lors des trophées « Entreprise et sécurité routière ». Signataire de la charte européenne de la sécurité routière, VINCI Autoroutes s'engage dans ce cadre à développer en France des actions de prévention auprès des clients de ses réseaux. ASF, Cofiroute et Escota ont organisé ainsi en octobre 2008 une journée dédiée aux transporteurs et chauffeurs poids lourds, afin de les sensibiliser notamment au risque que représente le chevauchement des bandes d'arrêt d'urgence pour les personnels de l'autoroute ; l'expérimentation, sur l'A19, du marquage continu de la bande d'arrêt d'urgence répond au même objectif d'incitation des conducteurs à la vigilance. Par ailleurs, des partenariats avec les filières de formation des chauffeurs poids lourds et avec les auto-écoles favorisent l'apprentissage de la conduite sur autoroute et la prévention des accidents.

Anticiper les besoins d'évolution des compétences.

Le déploiement d'une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) permet aux filiales de VINCI Concessions d'anticiper l'évolution des métiers et d'adapter les outils RH en adéquation avec leurs projets stratégiques. Les accords d'entreprise signés sur ce thème créent notamment de nouvelles passerelles entre métiers au sein des sociétés autoroutières, dans un contexte de mutation de la filière péage. Les centres de formation internes jouent un rôle important dans cette démarche d'anticipation. L'École VINCI Park, qui a dispensé 20 000 heures de formation en 2008 auprès de 1 100 stagiaires, accompagne notamment l'évolution des métiers du stationnement vers la télégestion des parcs, synonyme de nouvelles compétences et de polyvalence accrue pour les salariés. ASF dispose d'un centre intégré de formation à la viabilité hivernale. Chez Cofiroute, l'école Campus propose 21 parcours métiers couvrant l'ensemble des activités de l'exploitation autoroutière.

Garantir l'égalité des chances.

VINCI poursuit une politique volontariste de management de l'égalité des chances. En application de l'engagement de son Manifeste, le Groupe a fait réaliser pour la deuxième année consécutive un audit de sa politique de diversité. Mené par l'organisme indépendant Vigeo Group, l'audit 2008 a concerné 40 filiales (dont 5 de VINCI Concessions) et 900 personnes interviewées (dont 109 collaborateurs de VINCI Concessions). La cartographie des résultats sur les quatre thématiques analysées (égalité hommes/femmes, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, seniors) fait apparaître une amélioration des pratiques. En application de cette politique, les partenaires sociaux de Cofiroute ont signé à l'unanimité un accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité.

Engagement citoyen

Favoriser l'implication solidaire des salariés. VINCI accompagne le développement social et solidaire en soutenant des projets citoyens qui favorisent l'insertion par l'emploi et améliorent la qualité de vie. Cette démarche est animée par la Fondation VINCI, qui conjugue appui financier et bénévolat de compétences grâce au parrainage des salariés du Groupe. En 2008, 121 projets ont été soutenus par la Fondation, pour un total de plus de 2 millions d'euros de subventions.

Protéger le patrimoine. Les sociétés de VINCI Concessions participent à la préservation du patrimoine par leurs actions de mise en valeur des découvertes archéologiques et paléontologiques lors de la construction ou de la rénovation des infrastructures – autoroutes en particulier. Au Cambodge, VINCI Airports est partenaire des Artisans d'Angkor, qui perpétuent les techniques ancestrales khmères, et soutient l'environnement touristique des temples d'Angkor, desservis par l'aéroport de Siem Reap. En France, VINCI a financé – à hauteur de 2 millions d'euros – et construit en 2008 le nouveau pavillon d'accueil du château de Versailles, après avoir pris en charge au cours des années précédentes la restauration intégrale de la galerie des Glaces, dans le cadre d'une opération inédite de mécénat de compétences.



Au Cambodge, VINCI Concessions soutient les Artisans d'Angkor, structure qui forme et emploie plus d'un millier d'artisans dans une dizaine de communautés villageoises, en redonnant vie aux techniques ancestrales de l'artisanat khmer.

Les concessions de VINCI

Ouvrages	Description	Pays (en années) à partir du	Taux de détenion	Durée résiduelle de la concession 31/12/2008
Autoroutes				
Réseau concédé				
Réseau ASF ⁽¹⁾	2 714 km	France	100 %	24
Réseau Cofiroute	1 100 km	France	83 %	22
Réseau Escota	459 km	France	99 %	18
Arcour (A19) ⁽²⁾	101 km	France	100 %	62
A4—A-Modell ⁽²⁾	45 km	Allemagne	50 %	29
Autoroute Athènes-Tsakona ⁽²⁾	365 km	Grèce	36 %	29
Autoroute Maliakos-Kleidi ⁽²⁾	230 km	Grèce	14 %	27
Autoroute Fredericton-Moncton	200 km	Canada	12 %	20
Autoroute SR91	17 km	États-Unis	83 %	1 ⁽³⁾
Autoroute I-394	16 km	États-Unis	83 %	1 ⁽³⁾
Trans Jamaican Highway	34 km	Jamaïque	34 %	28
Périphériques				
Contournement de Newport	10 km	Royaume-Uni	50 %	34
Openly à Lyon	10 km	France	100 %	5 ⁽³⁾
Liaisons ferroviaires				
Liefkenshoek ⁽²⁾	Tunnel de liaison ferroviaire (16 km) à Anvers	Belgique	37 %	41
RhôneExpress ⁽²⁾	Liaison ferroviaire gare-aéroport (23 km) à Lyon	France	32 %	29
Ouvrages de franchissement				
Tunnel Duplex A86 ⁽²⁾	Rueil-Malmaison – Versailles	France	83 %	70 ⁽⁴⁾
Tunnel du Prado-Carénage	Tunnel à Marseille	France	33 %	17
Tunnel du Prado-Sud ⁽²⁾	Tunnel à Marseille	France	59 %	45
Pont Charilaos-Trikoupis	Péloponnèse – continent	Grèce	57 %	31
Ponts sur le Tage	Deux ponts à Lisbonne	Portugal	37 %	22
Ponts sur la Severn	Deux ponts sur la Severn	Royaume-Uni	35 %	8 ⁽⁵⁾
Tunnels et pont de Dartford	Deux tunnels et un pont sur la Tamise	Royaume-Uni	43 %	1 ⁽³⁾
Coentunnel ⁽²⁾	Tunnel à Amsterdam	Pays-Bas	28 %	30
Pont de la Confédération	Île du Prince-Édouard – continent	Canada	19 %	24
Parkings				
VINCI Park	1,2 million de places dont 382 942 en concession ou en pleine propriété	France / Europe, États-Unis, Canada	100 %	25 ⁽⁶⁾
Aéroports				
France	Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Quimper	France	50 %	Entre 3 et 14 ⁽³⁾
Cambodge	Phnom-Penh, Siem Reap, Sihanoukville	Cambodge	70 %	32
Centre d'activité des loueurs de voitures, Nice ⁽²⁾	Bâtiment de 60 000 m ²	France	100 %	30
Autres équipements publics				
Stade de France	80 000 places	France	67 %	17
Stade du Mans ⁽²⁾	25 000 places	France	100 %	35
Éclairage public de la ville de Rouen (Lucitea)		France	100 %	19
Sociétés de services				
Lorry Rail	Autoroute ferroviaire Luxembourg - Perpignan	France	12 %	
Truck Etape	Deux centres routiers sécurisés pour poids lourds	France	100 %	

(1) Y compris la section Lyon-Balbigny.

(2) Existant, en cours de construction ou à construire.

(3) Contrats de service, de gestion ou de délégation de service public.

(4) À compter de la mise en service complète des tunnels.

(5) Date estimée de fin de contrat.

(6) Durée résiduelle moyenne pour les 368 305 places en concession.

VINCI Concessions dans le monde

Europe

Luxembourg

47 029 places de parking

Belgique

31 269 places de parking
Livraison ferroviaire Liefkenshoek d'Anvers

Royaume-Uni

Ponts sur la Severn
Périphérique sud de Newport
Tunnels et pont de Dartford
111 832 places de parking

France

Réseau Cofiroute : 1 100 km
Réseau ASF : 2 714 km
Réseau Escota : 459 km
Arcour (A19) : 101 km
Openly
RhônExpress
Truck Etape
450 610 places de parking
Tunnel du Prado-Carénage
Tunnel du Prado-Sud
Tunnel Duplex A86
Tunnel du Puymorens
Stade de France : 80 000 places
Stade du Mans : 25 000 places
Aéroports de Chambéry, Grenoble,
Clermont-Ferrand et Quimper
(1,37 million de passagers)
Centre d'activité des loueurs de voitures, Nice
Lucitea Rouen

Portugal

Deux ponts sur le Tage

Espagne

48 911 places de parking

Russie

920 places de parking

Pays-Bas

Coentunnel

Allemagne

Toll Collect (péage autoroutier)
32 120 places de parking
A4 – A-Modell

République tchèque

39 437 places de parking

Slovaquie

2 415 places de parking

Suisse

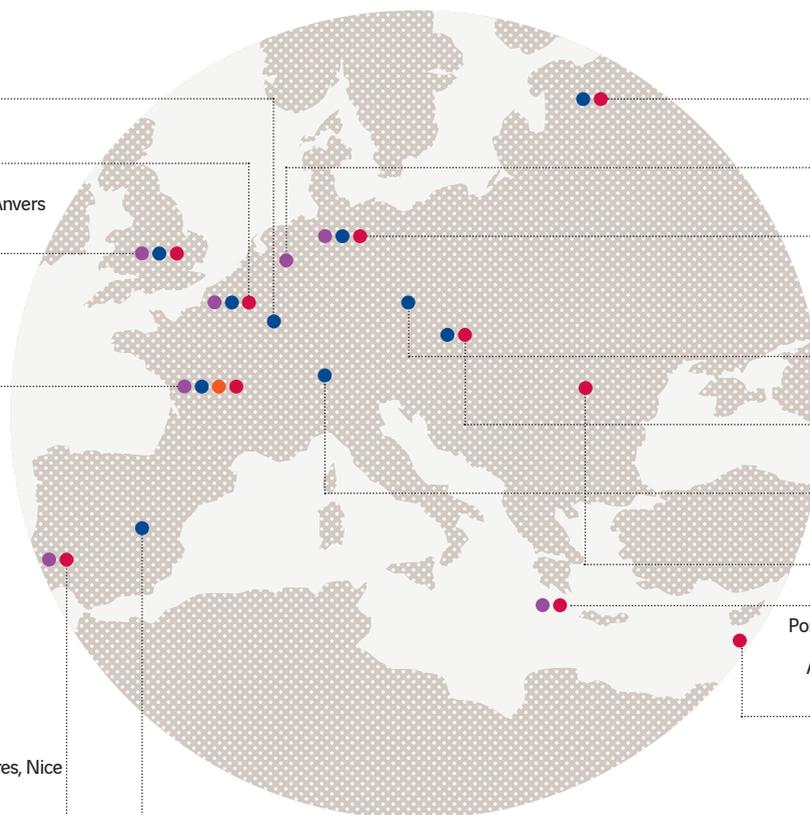
5 505 places de parking

Roumanie

Grèce

Pont Charilaos Trikoupis (Rion-Antirion)
Autoroute Maliakos-Kleidi : 230 km
Autoroute Athènes-Tsakona : 365 km

Chypre



Amériques

Canada

Pont de la Confédération : 13 km
Autoroute Fredericton – Moncton : 200 km
121 814 places de parking

États-Unis

Autoroute SR91 : 17 km
Autoroute I-394 : 16 km
328 570 places de parking

Jamaïque

Autoroute : 34 km

Asie

Cambodge

3 aéroports :
3,2 millions de passagers

- Infrastructures ferroviaires, routières et autoroutières
- Stationnement
- Plats-formes aéroportuaires
- Projets d'infrastructures à l'étude



Conception-réalisation : Idé Édition. **Rédaction :** Pierre Salanne. **Photo de couverture :** Luc Benevello.
Crédits photos : Luc Benevello, Christophe Boulze, Cardete & Huet Architectes, studio d'architecture B. Huet (p. 6, stade du Mans), Augusto Da Silva/Graphix Images, Guillaume Daveau, Cyrille Dupont, Dirk Eusterbrock/Graphix Images, Axel Heise, Manuel Huynh, Richard Kalvar/Magnum Photos, Alain Kernevez, Pascal Le Doaré, Erwann Le Gars, Michel Martini, Stéphane Olivier, Francis Vigouroux, Laurent Zylberman/Graphix Images, photothèques VINCI et filiales, DR.
Imprimé sur Satimat Green, issu de forêts gérées durablement.



1, cours Ferdinand-de-Lesseps - 92851 Rueil-Malmaison cedex - France
Tél. (France) : + 33 (0)1 47 16 35 00 - Fax : + 33 (0)1 47 16 35 33
www.vinci-concessions.com